



Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 2 décembre 2025 à 19h00 au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et à laquelle sont présents son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Mariette Sallafranque, Patrick Fleming, Ivan Schryer, Adele Varner, Brian Adam et Robert Chafe.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. Présence

Tous présents.

3. Enregistrement de la séance

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio pour des fins administratifs.

4. Adoption de l'ordre du jour

168-25/12
Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par le conseiller Adam, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

169-25/12
Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Fleming, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil du 18 novembre 2025 tel que présenté.

Adopté

6. Déclaration de Conflit d'intérêts

Aucun.

7. Déclaration du maire

Le maire fait sa déclaration.

8. Questions du public

Aucune.

9. Correspondance

- Correspondance d'Hydro-Québec concernant l'abattage récent d'arbres par des employés municipaux



No de résolution
ou annotation

- *Courriel de M. Bob Beland, résident du chemin Maxime, concernant les parcours proposés pour la collecte des déchets ; préoccupations relatives au transport des bacs jusqu'au bord du chemin municipal*
- *Yves Martineau (Sûreté du Québec) accueillant les élus nouvellement élus et félicitations pour la réélection*

10. Points à discuter

170-25/12

Activités hivernales – Financement de la MRC Pontiac

- ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes souhaite appuyer les initiatives qui favorisent la vitalité et le développement de sa communauté ;
- ATTENDU QUE la Municipalité souhaite organiser les activités hivernales de la semaine de relâche en 2026 pour ses résidents, la semaine du 2 au 6 mars 2026 ;
- ATTENDU QUE cet événement contribue à la vie communautaire, à la participation civique et à la promotion de la région.
- IL EST PAR CONSÉQUENT proposé par le conseiller Chafe, appuyé par le conseiller Adam, et résolu :
- D'autoriser la demande de financement auprès de la MRC pour soutenir les activités hivernales de la semaine de relâche ;

Adopté

171-25/12

Soutien à la résolution de la MRC Pontiac concernant les pannes de courant et les services de télécommunications

- ATTENDU QUE le Conseil des maires de la MRC Pontiac a adopté une résolution traitant des pannes de courant récurrentes et de leurs impacts sur la sécurité publique et les services essentiels de télécommunications ;
- ATTENDU QUE les pannes de courant prolongées et les défaillances de communication présentent des risques importants pour les résidents, en particulier pour les populations vulnérables et les institutions critiques ;
- ATTENDU QUE des services fiables d'électricité et de télécommunications sont essentiels à l'intervention d'urgence, à la sécurité publique et aux opérations municipales ;
- IL EST PAR CONSÉQUENT proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Adam, et résolu que :
1. Le Conseil appuie par les présentes la résolution de la MRC Pontiac concernant les pannes de courant récurrentes et les impacts sur les services de Bell Canada ;
 2. Le Conseil se rallie aux demandes de la MRC Pontiac pour une meilleure coordination, communication et fiabilité des services d'Hydro-Québec et de Bell Canada ;
 3. Une copie de cette résolution soit transmise à la MRC Pontiac et à toutes les parties mentionnées, à des fins d'archivage.

Adopté

172-25/12

Soutien à la résolution de la MRC Pontiac concernant le Réseau de santé de l'Outaouais

- ATTENDU QUE le Conseil des maires de la MRC Pontiac a adopté une résolution exprimant de sérieuses préoccupations concernant l'état actuel du réseau de santé dans la région de l'Outaouais ;
- ATTENDU QUE les résidents de cette municipalité sont directement touchés par les pénuries de médecins, l'accès réduit aux soins primaires et la vulnérabilité des services de santé en milieu rural ;



ATTENDU QUE le maintien de services de santé accessibles, stables et équitables est essentiel au bien-être et à la sécurité de notre population ;

IL EST PAR CONSÉQUENT proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Varner, et résolu que :

1. Le Conseil appuie formellement la résolution de la MRC Pontiac concernant la situation du réseau de santé de l'Outaouais ;
2. Le Conseil appuie les efforts et interventions de la MRC Pontiac auprès du Gouvernement du Québec concernant la protection et la pérennité des services de santé en milieu rural ;
3. Une copie de cette résolution soit transmise à la MRC Pontiac et à toutes les parties mentionnées, pour information.

Adopté

173/25/12

Directive sur la langue française

ATTENDU QUE la municipalité est assujettie à la *Charte de la langue française* ainsi qu'aux exigences législatives et réglementaires connexes ;

ATTENDU QUE les municipalités sont tenues d'adopter une directive formelle régissant l'usage du français dans l'administration interne, les communications et les services publics ;

ATTENDU QUE le Conseil reconnaît l'importance de garantir le respect des obligations linguistiques tout en maintenant un service efficace à la population ;

ATTENDU QU' une directive sur la langue française a été préparée et soumise au Conseil pour adoption ;

IL EST PAR CONSÉQUENT proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, et résolu que :

1. Le Conseil adopte par les présentes la Directive sur la langue française, telle que présentée ;
2. La Directive établit le cadre régissant l'usage du français dans l'administration municipale, les communications internes, la documentation et les communications destinées au public, conformément à la législation applicable ;
3. La Directrice générale est responsable de l'application, du suivi et de la mise à jour de la Directive selon les besoins ;
4. La présente résolution entre en vigueur immédiatement après son adoption.

Adopté

11. Comptes payables mensuels

La liste des comptes payables pour le mois de novembre est présentée.

12. Questions du public

Aucune.

13. Varia

- *Discussion concernant le déneigement – demande à la DG d'envoyer une lettre aux entrepreneurs leur rappelant leurs obligations.*

14. Huis-clos

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, de procéder à une séance à huis clos, à 19h55.

Adopté

174-25/12



No de résolution
ou annotation
175-25/12

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, de retourner à la réunion régulière, en cours à 20h35.

Adopté

176-25/12

Poste d'inspecteur municipal – Offre d'emploi

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, que la Municipalité approuve par les présentes que le poste d'inspecteur municipal soit offert conformément aux recommandations fournies.

Adopté

15. Date de la prochaine réunion

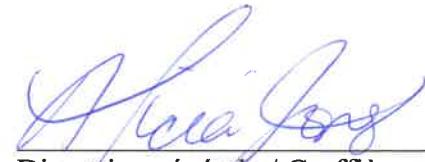
La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 13 janvier 2026 à 19h00 au bureau municipal.

16. Clôture de la réunion

177-25/12

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Chafe, que la séance soit levée à 20h40.

Adopté


Directrice générale / Greffière-trésorière


Maire

Je, *Corey Spence, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.